

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

COMMUNE DE MONTIGNAC-LASCAUX

## AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

En application des dispositions des 2 arrêtés de monsieur le maire de Montignac-Lascaux en date du 02 février 2022 :

- les projets d'aliénation sans changement d'assiette de deux portions de chemins ruraux situés aux lieux-dits « **Maillo** » et « **la Guionie Haute** » et le projet d'aliénation d'un chemin rural situé au lieu-dit « **La Manenie** » seront soumis à enquête publique du **07 mars 2022 au 21 mars 2022 inclus**.

Mme Françoise Gy-Gauthier, retraitée du ministère de l'intérieur, assurera les fonctions de commissaire-enquêtrice.

Pendant le délai susvisé, un dossier sera déposé à la mairie de Montignac-Lascaux aux jours et heures d'ouverture afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête. Le public pourra également transmettre ses observations par courrier à Mme la Commissaire-enquêtrice à la mairie de **Montignac-Lascaux 1 place Yvon Delbos 24290 MONTIGNAC-LASCAUX** ou par courriel (**Info@ville-montignac.com**).

Une permanence sera assurée par Mme la Commissaire-enquêtrice à la mairie de Montignac-Lascaux les :

- **le lundi 7 mars 2022, de 9 H 00 à 10 H 30**
- **le lundi 21 mars 2022, de 15 H 30 à 16 H 30**

Montignac, Le 2 février 2022

Le Maire  
Laurent MATHIEU